



# **Circulaire confédérale**

**Secteur de la Négociation Collective et des Rémunérations**

**Numéro 177-2019**

**Réf. : YV/KG**

Paris, le 4 octobre 2019

---

## **Mise en place d'un réseau FO des Administrateurs Représentant les Salariés (ARS)**

---

Cher(e)s camarades,

Le 17 septembre dernier, s'est tenue à la Confédération une première réunion regroupant les Administrateurs Représentant les Salariés (ARS) au sein des conseils d'administration de certaines grandes entreprises.

Compte tenu de la place grandissante de ces mandats et parce qu'elle doit s'attendre à un accroissement de leur nombre suite à l'entrée en vigueur de la loi PACTE, la Confédération, à la demande de plusieurs fédérations, a organisé cette première réunion afin de créer un lieu d'échange entre les camarades occupant ces mandats. L'objectif est de favoriser le partage de leurs différentes expériences mais aussi évoquer les difficultés rencontrées.

Lors de la réunion du 17 septembre 2019, un premier état des lieux des attentes des ARS a été dressé. La nécessité d'échanger « *les bonnes pratiques* » est apparue comme l'une des priorités. Il a alors été évoqué la possibilité de mettre en place une plateforme numérique réservée aux administrateurs FO. Cet outil leur permettrait de partager des documents divers de façon dématérialisée, tels que les « *acquis sociaux* » de certains règlements intérieurs. Cette plateforme pourrait également servir de support aux éléments de propagande élaborés par la Confédération et dont les administrateurs représentant les salariés peuvent avoir besoin en amont de leur élection ou désignation.

La problématique de la formation des administrateurs a, elle aussi, été abordée. Il est apparu que la plupart d'entre eux avaient bénéficié d'enseignements au sein d'organismes spécialisés, principalement relatifs à la comptabilité et à l'économie. Or, même s'il apparaît nécessaire de bien maîtriser ces sujets pour une meilleure compréhension des documents à l'étude et donc, a fortiori, des enjeux présentés lors des réunions du conseil d'administration,

**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14 - Tél. 01 40 52 82 00

<http://www.force-ouvriere.fr>



## Circulaire confédérale

le rôle de l'administrateur représentant les salariés est la défense des intérêts des salariés. La Confédération entend en ce sens proposer des formations dédiées aux ARS privilégiant une approche sociale et syndicale de leur mandat.

De multiples idées ont d'ores et déjà été discutées afin de créer un réseau des ARS Force ouvrière.

Nous vous invitons donc à faire connaître cette démarche à nos syndicats et à nous transmettre les coordonnées des militants intéressés à l'adresse [secretariatnego@force-ouvriere.fr](mailto:secretariatnego@force-ouvriere.fr).

Amitiés syndicalistes,

**Karen GOURNAY**  
Secrétaire confédérale

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général